

RCS : ST NAZaire

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZaire atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00667

Numéro SIREN : 899 308 456

Nom ou dénomination : 1001 Réno

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2024 sous le numéro de dépôt 568

1001 RENO  
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 70 Bis La Berthelais – 4426 LA CHAPELLE-LAUNAY  
899 308 456 RCS SAINT NAZAIRE  
(ci-après la « Société »)

---

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 27 Décembre 2023

L'an deux mille vingt trois,  
Le vingt-sept décembre,  
A 19 heures,

Les associés de la Société, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, dans les locaux du siège social sis 70 Bis La Berthelais – 44260 LA CHAPELLE-LAUNAY, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Madame Virginie GUIHENEUF, titulaire de 40 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Jean-Michel MOSTAERT, titulaire de 60 parts sociales en pleine propriété,

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Michel MOSTAERT, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Août 2023 et quitus à la gérance, - Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Août 2023,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, - le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le gérant déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le gérant présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le gérant déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes:

## PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Août 2023. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Août 2023 s'élevant à 35 927,84 euros en totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à 63 984,49 euros. Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

#### QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

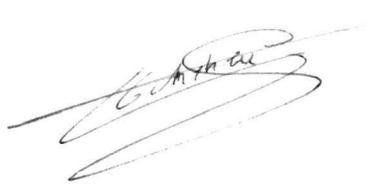
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

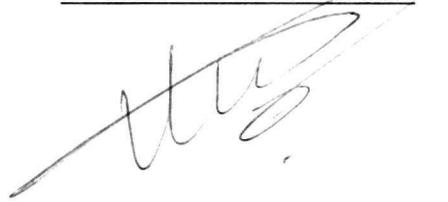
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

#### LES ASSOCIES

Madame Virginie GUIHENEF



Mr Jean-Michel MOSTAERT



1001 RENO  
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 70 Bis La Berthelais – 44260 LA CHAPELLE-LAUNAY  
899 308 456 RCS SAINT NAZaire  
(ci-après la « Société »)

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 27 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Août 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Août 2023 s'élevant à 35 927,84 euros au compte « Report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à 63 984,49 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

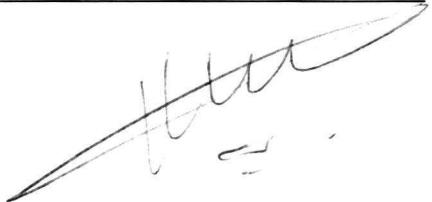
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 Décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
Fait à LA CHAPELLE-  
LAUNAY ,

Le 27 décembre 2023

LE GERANT  
Monsieur Jean-Michel MOSTAERT



JMN

1001 RENO  
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 70 Bis La Berthelais – 4426 LA CHAPELLE-LAUNAY  
899 308 456 RCS SAINT NAZaire  
(ci-après la « Société »)

---

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
ANNUELLE DU 27 Décembre 2023

**PREMIERE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Août 2023.

**DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Août 2023 s'élevant à 35 927,84 euros au compte « Report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à 63 984,49 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**TROISIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

**QUATRIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Fait à La CHAPELLE-LAUNAY,

Le 27 Décembre 2023

LE GERANT

Monsieur Jean-Michel MOSTAERT



JMM

v. 6

1001 RENO  
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 70 Bis La Berthelais – 4426 LA CHAPELLE-LAUNAY  
899 308 456 RCS SAINT NAZAIRE  
(ci-après la « Société »)

---

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
EN DATE DU 27 Décembre 2023

FEUILLE DE PRESENCE

	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel — Signature
1	Mme Virginie GUIHENEUF 70 Bis la Berthelais 44260 LA CHAPELLE-LAUNAY	40	40	
2	Mr Jean-Michel MOSTAERT 70 Bis la Berthelais 44260 LA CHAPELLE-LAUNAY	60	60	
TOTAL		100	100	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés O pouvoir/ arrêtée  
à 2 associés présents ou représentés possédant ensemble 100 droits sociaux.

LE GERANT  
Monsieur Jean-Michel MOSTAERT



J MN

v.6

1001 RENO  
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 70 Bis La Berthelais – 4426 LA CHAPELLE-LAUNAY  
899 308 456 RCS SAINT NAZAIRE  
(ci-après la « Société »)

---

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 27 Décembre 2023

Exercice clos le 31 Août 2023

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Août 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

### ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

#### Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires de la société a progressé sur cet exercice.

#### Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Août 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

#### Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons continuer d'accroître le chiffre d'affaires afin de réaliser des résultats en adéquation à nos attentes.

## RÉSULTATS – AFFECTATION

### Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 Août 2023 le chiffre d'affaires s'est élevé à 129 228,32 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 48 934,56 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 14 946,68 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 86 327,55 euro.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 40 407,59 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 645,25 euros s'établit à 41 032,84 euros.

Après prise en compte :

- de l'impôt sur les sociétés de 5 105 euros,

le résultat de l'exercice clos le 31 Août 2023 se solde par un bénéfice de 35 927,84 euros.

Au 31 Août 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 105 456,85 euros.

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 35 927,84 euros, que nous vous proposons de bien vouloir affecter en totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élèverait ainsi à 63 984,49 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 66 184,49 euros.

### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

## CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à LA CHAPELLE-LAUNAY, le  
27 Décembre 2023

LE GERANT

Monsieur Jean-Michel MOSTAERT



JMM

V. G

1001 RENO  
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 70 Bis La Berthelais – 4426 LA CHAPELLE-LAUNAY  
899 308 456 RCS SAINT NAZAIRE  
(ci-après la « Société »)

---

RAPPORT SPECIAL DE LA GÉRANCE  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 27 Décembre 2023

Exercice clos le 31 Août 2023

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Au titre de l'exercice écoulé sont intervenues les conventions suivantes :

Nous vous indiquons également les conventions conclues antérieurement et tacitement reconduites au cours de l'exercice écoulé :

I – Conventions conclues avec Monsieur MOSTAERT Jean-Michel, gérant associé :

-Montant du solde du compte courant d'associé de Monsieur Jean-Michel MOSTAERT, créiteur et non rémunéré, au 31 Août 2023 : 9 705,56 euros,

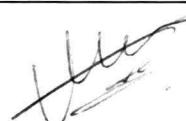
-Montant des cotisations sociales personnelles, complémentaires et facultatives de Monsieur Jean-Michel MOSTAERT, gérant relevant du régime social des travailleurs non salarié, prises en charge par la Société, à titre de complément de rémunération : 8 910,45 euros.

II— Conventions conclues avec Madame GUIHENEUF Virginie, associée :

-Montant du solde du compte courant d'associé de Madame Virginie GUIHENEUF, créiteur et non rémunéré, au 31 Août 2023 : 1 616,68 euros,

Fait à LA CHAPELLE-LAUNAY, le  
27 Décembre 2023

LE GERANT  
Monsieur Jean-Michel MOSTAERT



JMM

v.6

**S.A.R.L. 1001 RENO**

70 BIS LA BERTHELAIS

44260 LA CHAPELLE LAUNAY

Électricité générale / peintur

**COMPTES ANNUELS**

**31/08/2023**



EXPERTISE COMPTABLE

---

**Rue de la Tamise**

**44750 CAMPBON**

02 40 56 93 50

[savenay@tgs-france.fr](mailto:savenay@tgs-france.fr)

[www.tgs-france.fr](http://www.tgs-france.fr)

*Certifié conforme*  
*Wes*

## Bilan Actif

	31/08/2023		31/08/2022	
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	( 1 )			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 499,17	231,44	4 267,73	
Autres immobilisations corporelles	15 849,43	10 821,94	5 027,49	10 227,09
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	2 402,10		2 402,10	2 402,10
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>22 750,70</b>	<b>11 053,38</b>	<b>11 697,32</b>	<b>12 629,19</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	5 490,26		5 490,26	2 605,55
En-cours de production de biens				2 500,00
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	1 759,21		1 759,21	
<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés	2 451,64		2 451,64	6 495,00
Autres créances	4 977,82		4 977,82	3 161,92
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>				
Charges constatées d'avance	656,47		656,47	387,00
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>93 759,53</b>		<b>93 759,53</b>	<b>57 115,71</b>
Frais d'émission d'emprunt à étailler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )				
Ecarts de conversion actif ( VI )				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>116 510,23</b>	<b>11 053,38</b>	<b>105 456,85</b>	<b>69 744,90</b>

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE  
REGULARISATION

- (1) dont droit au bail  
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an  
(3) dont créances à plus d'un an

*Mission de présentation*

**S.A.R.L. 1001 RENO**  
**COMPTES ANNUELS AU 31/08/2023**

**Bilan Passif**

	<b>31/08/2023</b>	<b>31/08/2022</b>
<b>Capital Propres</b>		
Capital social ou individuel	2 000,00	2 000,00
Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
Ecarts de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	200,00	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	28 056,65	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>35 927,84</b>	<b>28 256,65</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>66 184,49</b>
		<b>30 256,65</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 619,99	16 854,50
Emprunts et dettes financières divers (3)	11 322,24	11 615,82
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 255,00	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 114,43	19,80
Dettes fiscales et sociales	5 325,70	7 691,13
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	635,00	3 307,00
Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>39 272,36</b>
		<b>39 488,25</b>
Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>105 456,85</b>
		<b>69 744,90</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	35 927,84	28 256,65
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	37 017,36	39 488,25
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

## Annexe

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédent la date de clôture de l'exercice.

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Achats**

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

## Immobilisations

### INCORPORELLES

	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations Réévaluations	Mouvements de l'exercice Diminutions Acquisitions Virt p.à p.	Valeurs brutes au 31/08/2023
--	---------------------------------------	--------------------------------	---	------------------------------------

Frais d'établissement et de développement  
Autres

### TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencet aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels			4 499,17	4 499,17
Instal., agencement, aménagement divers	14 846,87			14 846,87
Matériel de transport	1 002,56			1 002,56
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>15 849,43</b>		<b>4 499,17</b>	<b>20 348,60</b>

### CORPORELLES

Participations évaluées en équivalence				
Autres participations	2 402,10			2 402,10
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 402,10</b>			<b>2 402,10</b>

### FINANCIERES

**TOTAL** **18 251,53** **4 499,17** **22 750,70**

## Amortissements

### INCORPORELLES

Frais d'établissement et de développement  
Fonds commercial  
Autres immobilisations incorporelles

### TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains  
Constructions sur sol propre  
sur sol d'autrui  
instal. agencement aménagement  
Instal technique, matériel outillage industriels  
Autres Instal., agencement, aménagement divers  
Matériel de transport  
Matériel de bureau, mobilier  
Emballages récupérables et divers

### TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES

**TOTAL**

### Amortissements début d'exercice

### Mouvements de l'exercice

#### Dotations

#### Diminutions

### Amortissements au 31/08/2023

### CORPORELLES

Instal technique, matériel outillage industriels	231,44	231,44	
Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 579,87	4 948,96	10 528,83
Matériel de transport	42,47	250,64	293,11
<b>TOTAL</b>	<b>5 622,34</b>	<b>5 431,04</b>	<b>11 053,38</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

#### Dotations

#### Reprises

#### Mouvement net des amortisse- ments à la fin de l'exercice

Differentiel  
de durée et aut.

Mode  
degressif

effet fiscal  
exceptionnel

Differentiel  
de durée et aut.

Mode  
degressif

amort. fisa-  
lité exceptio-  
nelle

Frais d'établissement et de développement  
Fonds commercial  
Autres immobilisations incorporelles

### TOTAL IMMOB INCORPORELLES

Terrains  
Constructions sur sol propre  
sur sol d'autrui  
instal. agencement, aménag.  
Instal. technique matériel outillage industriels  
Instal. générales Agenc. aménag. divers  
Matériel de transport  
Matériel de bureau, informatique, mobilier  
Emballages récupérables, divers

### TOTAL IMMOB CORPORELLES

Frais d'acquisition de titres de participation

**TOTAL**

### TOTAL GENERAL NON VENTILE

*Mission de présentation*

## Créances et Dettes

**CREANCES**

	31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
 Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 451,64	2 451,64	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	4 931,02	4 931,02	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	46,80	46,80	
Charges constatées d'avances	656,47	656,47	
 TOTAL DES CREANCES	<b>8 085,93</b>	<b>8 085,93</b>	

Prêts accordés en cours d'exercice  
 Remboursements obtenus en cours d'exercice  
 Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

**DETTE**

	31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	12 619,99	12 619,99		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 114,43	7 114,43		
Personnel et comptes rattachés	1 570,00	1 570,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	829,00	829,00		
Taxes sur la valeur ajoutée	2 564,70	2 564,70		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	362,00	362,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	11 322,24	11 322,24		
Autres dettes	635,00	635,00		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
 TOTAL DES DETTES	<b>37 017,36</b>	<b>37 017,36</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 Emprunts remboursés en cours d'exercice  
 Emprunts dettes associés (personnes physiques)

*Mission de présentation*

## Produits à recevoir

31/08/2023

**Total des Produits à recevoir**

## Charges à payer

31/08/2023

<b>Total des Charges à payer</b>	<b>1 932</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 932</b>
Charges sociales à payer	1 570
Etat - Charges à payer	362

## Charges à répartir

Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/08/2023
---	---------------------------------------	--	--	---------------------------------

### Charges à répartir sur plusieurs exercices

Charges différées

Frais d'acquisition des immobilisations

Frais d'émission des emprunts

Charges à étaler

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>656</b>
		656	

### Charges constatées d'avance - FINANCIERES

### Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES

<b>TOTAL</b>	<b>656</b>
--------------	------------

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/08/2023
--	---------	----------	------------

### Produits constatés d'avance - EXPLOITATION

### Produits constatés d'avance - FINANCIERS

### Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS

---

TOTAL

## Variations des Capitaux Propres

	<b>Capitaux propres clôture 31/08/2022</b>	<b>Affectation du résultat N-1<sup>1</sup></b>	<b>Apports avec effet rétroactif</b>	<b>Variations en cours d'exercice<sup>2</sup></b>	<b>Capitaux propres clôture 31/08/2023</b>
Capital social	2 000,00				2 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Reserve légale				200,00	200,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		28 256,65		(200,00)	28 056,65
Résultat de l'exercice	28 256,65	(28 256,65)		35 927,84	35 927,84
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>30 256,65</b>			<b>35 927,84</b>	<b>66 184,49</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

<sup>1</sup>dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1      30 256,65

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif      30 256,65

<sup>2</sup>Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure      35 927,84

## Filiales et participations

<b>31/08/2023</b>	<b>Capital</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>Quote part du capital détenu (en pourcentage)</b>	<b>Valeur comptable des titres détenus</b>	
				<b>Brute</b>	<b>Nette</b>

#### A. Renseignements détaillés

### 1. Filiales (Plus de 50 %)

## 2. Participations (10 à 50 %)

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					

## 2. Participations (10 à 50 %)

## B. Renseignements globaux

## Capital

### Capitaux propres

#### Quote part détenue en pourcentage

#### Valeur comptable des titres détenus - Brute

### Valeur comptable des titres détenus - Nette

#### Prêts et avances consentis

**Montant des cautions et avals**

### Chiffre d'affaires

### Résultat du dernier exercice clos

### Dividendes encaissés

### **Filiales non reprises en A**

### Participations non reprises en A françaises étrangères